

**Décisions prises dans le cadre de la délégation de compétences du Conseil Municipal**

**Travaux de rénovation-réhabilitation du groupe scolaire Henri Grenier**

- Signature d'un contrat avec la société Concré pour le lot 1 : Gros œuvre – Vrd – Charpente
- Signature d'un contrat avec la société Detam pour le lot 2 : Couverture
- Signature d'un contrat avec la société Sepic pour le lot 3 : Vêtture de façade
- Signature d'un contrat avec la société Alu de l'Artois pour le lot 4 : Menuiseries extérieures
- Signature d'un contrat avec la société Garçon pour le lot 5 : Aménagement intérieur
- Signature d'un contrat avec la société SPIE pour le lot 6 : Electricité courant fort – faible
- Signature d'un contrat avec la société AD Thermic pour le lot 7 : Plomberie – Chauffage – Ventilation
- Signature d'un contrat avec la société Ardeco pour le lot 8 : Carrelage
- Signature d'un contrat avec la société Veret pour le lot 9 : Peinture
- Signature d'un contrat avec la société Thyssen Krupp pour le lot 10 : Ascenseur

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé :**

**FINANCES**

- de signer un contrat de location pour le logement sis 24 rue Raoul Briquet
- d'assujettir à la taxe d'habitation des logements vacants depuis plus de cinq ans

**PERSONNEL**

- de modifier le tableau des effectifs

**ENSEIGNEMENT**

- d'organiser, pour 35 élèves de l'école primaire Henri Grenier, une classe de neige du 17 janvier au 25 janvier 2011 à la Feclaz, en Savoie et de confier à la Ligue de l'Enseignement du Pas de Calais le soin de proposer un séjour « les Marmottes », en qualité de prestataire de service pour un montant par enfant de 724 €uros
- de reconduire les accords entre les communes adhérentes à la Communauté Urbaine d'Arras au sujet de la redevance scolaire et de fixer celle-ci à 147 €uros par enfant pour l'année 2010/2011

**ACTION SOCIALE – CULTURE**

- d'autoriser la signature de la convention de cession de données avec la Caisse d'Allocations Familiales d'Arras
- d'autoriser la signature de la convention 'insertion par la culture' avec le Conseil Général du Pas-de-Calais

## **TRAVAUX**

- d'instaurer la commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées
- de donner mandat à la Fédération Départementale d'Energie pour assurer la mission de validation et de valorisation des certificats d'économie d'énergie
  
- Projet d'aménagement de la Maison de Jeunes :
  - o d'approuver le programme de travaux et l'enveloppe financière prévisionnelle
  - o de solliciter et de percevoir les subventions liées au projet